



Pôle nord-est

Quelques nouvelles du CE

janvier 2014

Déclaration liminaire de la CGT	2
1. Présentation du Plan de Départ Volontaire (PDV)	3
2. Temps de travail	3
3. Consultation sur le projet de règlement intérieur et de charte informatique	4
4. Compte rendu du CCE des 17 et 18 décembre 2013	4
5. Grilles de janvier et agendas « Sortir »	4
6. Vente du terrain d'Eschau	4
7. Formation Emploi	5
8. Questions diverses.....	5

CE de janvier

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

Le CE du Pôle Nord Est reprend après trois suspensions de séance. En cause, la présentation d'un plan de suppressions de postes unanimement contesté par les syndicats de l'entreprise. Un plan qui prévoyait la suppression de 26 postes permanents dans le Pôle, dont 7 postes de monteurs, un par antenne. Un plan qui a déjà provoqué deux préavis de grève. Le second a permis d'acter la négociation d'un projet alternatif.

Bien qu'il soit aujourd'hui à l'ordre du jour au CE ce plan va faire l'objet d'une renégociation de fond. Rajeunir la pyramide des âges, mesurer l'effet noria, régulariser les précaires, engager les développements pour la régionalisation et le tout numérique, revoir certaines strates d'encadrement, réinternaliser les activités, recourir prioritairement aux moyens internes, les pistes alternatives sont nombreuses.

En cause aussi l'immense émotion soulevée par le décès dramatique de nos deux collègues du Pôle et les mots très durs prononcés à cette occasion. C'est le surgissement des risques psycho sociaux à France télévisions qui nous questionne et nous contraint à prendre en charge cette question jusque-là sous-jacente, un peu théorique, peut-être trop éloignée de nos préoccupations. Ce qui s'est passé à France Télécom, La Poste, Renault, serait-il en train de

nous toucher?

Un nouveau drame est survenu récemment en Guadeloupe. Un audit sur la santé et les risques psycho sociaux a été décidé. Il sera piloté par Henri Vacquin, bien connu dans le Pôle, il doit viser à faire coopérer l'ensemble des acteurs de la santé au travail, y compris les CHSCT, les acteurs syndicaux, les élus. Comprendre ce qui se passe car le lien entre suicide et activité professionnelle, même s'il est ténu, ne peut jamais être écarté. Analyser les changements organisationnels, les mutations du travail, cette souffrance qui s'exprime et qui questionne le sens du travail. L'objectif que nous souhaitons partager, c'est remettre l'humain au cœur de nos fonctionnements pour une véritable prévention collective.

Le dialogue social doit reprendre ses droits au sein de notre instance. C'est une nécessité absolue, c'est notre responsabilité, même si rien n'est simple en ce début d'année qui s'annonce encore extrêmement compliquée. Exemple avec le temps de travail dont l'application chaotique a déjà entraîné le dépôt d'un préavis de grève pour le 5 février.

Pour autant, en ce début d'année bien austéritaire, les élus CGT adressent leurs meilleurs vœux aux salariés du Pôle Nord Est...

En dépit d'une intervention du président du CE plutôt apaisante, les élus de la Cfdt et celui de la Cgc ont quitté la séance. Ils ont été rejoints un quart d'heure plus tard par un élu Cfdt qui n'avait manifestement pas compris la consigne. L'élu du Snj est resté sur place. Un peu plus tard on a appris que les élus de Sud, absents de la séance, étaient d'accord pour la quitter. En clair, les élus en question refusent de siéger en présence du directeur de Pôle, ce qui risque de rendre difficile l'exercice de leur mandat.

Présentation du Plan de Départ Volontaire (PDV)

« *Compte tenu des négociations en cours, les consultations sont repoussées dans l'attente des contre-propositions des partenaires sociaux, ce texte est donc obsolète* » a déclaré Laurence Carpentier, secrétaire du CE.

La CGT a demandé à la direction de justifier chaque suppression de poste et de préciser le montant des économies attendues pour le Pôle. En vain. La CGT a rappelé qu'il n'y avait pas de justification économique crédible à ce plan. C'est bien la suppression de la publicité qui nous a mis dans cette situation.

La suppression d'un poste de monteur par antenne (7 en tout sur le pôle) est conditionnée par un accord sur les polyvalences qui n'existe pas. Cette décision aurait été imposée par Paris à la direction régionale. La CGT a rappelé qu'elle était fermement opposée à ce projet de suppression des postes de monteurs.

Au-delà des monteurs, la direction dit avoir regardé les postes qui pouvaient être supprimés "sans effet sur l'activité" et "sans impact sur les salariés restant". Elle a aussi regardé qui pourrait être candidat. Elle cite en exemple des fonctions de réalisation selon elle "appelées à disparaître en tant que postes permanents" et dont les personnes qui occupent les postes sont susceptibles (selon elle) d'être volontaires. Les postes vacants seraient étudiés par ailleurs et les cascades seraient possibles au sein du Pôle ou entre différents Pôles.

Comme l'a rappelé la secrétaire, le dossier est renvoyé à la négociation nationale.

Temps de travail

La direction estime que la consultation sur le temps de travail ne doit porter que sur le forfait en jours. Celle-ci n'étant pas terminée, la direction considère qu'elle peut mettre en oeuvre toutes les autres dispositions du nouvel accord collectif au 1er janvier 2014.

Quoiqu'il en soit, la CGT a rappelé qu'un préavis national sur ce thème avait été déposé pour le 5 février.

La DRH estime qu'il n'y a pas de "modification importante" de l'organisation du travail sauf à ajuster les coupures repas à la marge. Faux! rétorquent les élus. Jusque-là l'usage pouvait être d'une coupure d'une heure pour les équipes en reportage. La passer à 2H30 constitue une "modification importante".

En réalité, la direction fait tout son possible pour dissuader les salariés de choisir le décompte horaire et les pousse vers le forfait en jours. Dans le Pôle, 363 journalistes seraient concernés, et 86 PTA dont 21 à la filière.

3

Consultation sur le projet de règlement intérieur et de charte informatique

Les élus du CE ont rendu un avis à l'unanimité ([voir avis](#)). Ils ont repris l'avis du CCHSCT du Pôle ainsi que les modifications proposées pour les deux textes.

Ces demandes de modification seront remontées à Paris, les textes seront amendés et représentés en CCE.

4

Compte rendu du CCE des 17 et 18 décembre 2013

Voir le [compte rendu](#).

Le prochain CCE se réunira le 4 février 2014. Ce sera un CCE constitutif en raison du changement de majorité après les élections de Mayotte.

5

Grilles de janvier et agendas « Sortir »

Aucun changement dans les grilles au 1er janvier 2014.

Sur l'Agenda "Sortir", la direction indique que suite à la mise en demeure de l'inspection du travail une étude de la situation a été faite et un plan d'action sera présenté aux CHSCT concernés.

Besançon, Dijon et Lille fabriqueront les Agendas "Sortir" qui seront diffusés dans les 7 antennes du Pôle. Ce sont deux anciennes directions régionales, Strasbourg et Nancy, qui vont ainsi perdre de l'activité.

6

Vente du terrain d'Eschau

Le point sur la vente est reporté à la prochaine séance pour un complément d'information sur les différentes offres d'achat.

A noter qu'une offre de location type mobile home sera proposée à partir du 4 avril en Baie de Somme à l'ensemble des salariés du Pôle et à leurs familles. Cette offre complétera le parc de location des deux chalets des Vosges et de celui du Jura.

Formation emploi

La présidente de la commission a rendu compte des travaux de la commission tenue à Lille ([voir le compte rendu](#)).

L'augmentation du budget de 25% par rapport à 2013 grâce au passage de 24 300 à 107 804€ sur les périodes de professionnalisation a été soulignée.

Dans un contexte d'économies générales cette optimisation a permis de réinscrire des stages de développement des compétences.

Pour reconnaître cet effort les élus ont adopté un avis favorable ([voir avis](#)).

Questions diverses

1. **Contrats de nettoyage dans les antennes:** Après les contrats de gardiennage, la direction du pôle s'intéresse aux contrats de nettoyage qui sont revus à la baisse pour faire des économies. Reims et Nancy sont particulièrement visés.
2. **Papyrus nouvelle version :** La DRH a reconnu que les bugs avaient été importants lors de la bascule du 15 janvier 2014. Elle affirme qu'il n'y aura pas d'impact sur la paye des non permanents et que les éléments variables de salaire des permanents seront effectués avec un décalage d'un mois. Affaire à suivre.

Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, le 27 janvier 2014

Vos élus CGT :

Laurence Carpentier (Nord Pas de Calais), Marc Chauvelot (Champagne Ardenne), Philippe Cornet (Nord Pas de Calais), Sandra Coutoux (Lorraine), Isabelle Debraye (Picardie), Gilbert Diem (Alsace), Carole Herbin (Champagne Ardenne), Annabelle Igier (Champagne Ardenne), William Maunier (Lorraine), Isabelle Petit-Felix (Bourgogne), Jean Picard (Bourgogne), Cyril Pinato (Alsace), Angélique Sergent (Lorraine), Sylvain Vargiu (Nord Pas de Calais), Isabelle Vieira (Lorraine).

Représentant syndical : Nicolas Libes (Strasbourg).

Prochain RDV le 20 ou 21 février 2014 à Strasbourg

Vos élus **cgt** se tiennent à votre disposition



Avis des élus du CE FTV pôle NE sur la charte informatique et sur le projet de règlement intérieur FTV

Les élus du CE pôle NE adoptent l'avis du CCHSCT du 17 décembre 2013 concernant le projet de règlement intérieur FTV et de la charte informatique, ainsi que les modifications proposées pour les deux textes.

De plus, les élus demandent que le chapitre sur la commission de discipline soit rédigé de la même façon que dans l'accord collectif.

Strasbourg, le 24 janvier 2014

9 votants, voté à l'unanimité

Compte rendu du CCE des 17 et 18 décembre 2013

La situation du Pôle Nord Est a fortement pesé sur les débats à l'ouverture du CCE suite à l'émotion soulevée par les événements dramatiques de Reims et de Bar le Duc.

Les élus ont dénoncé une forme de dénégation et a souligné les points communs de

plus en plus nombreux entre France télévisions et France Télécom. Une motion a été adoptée à l'unanimité des élus.

Patrice Papet, numéro 2 du groupe, est intervenu pour confirmer la mise en place d'un vaste état des lieux sur la santé et les troubles psycho-sociaux dans l'entreprise.

1. Situation générale

- ✓ Ambiance fin de règne à France télévisions où le PDG semble de plus en plus placé sous surveillance. Bercy, le CSA, Matignon, la rue de Valois...
- ✓ Exemple avec la mission Brucy composée pour moitié de parlementaires et qui sera chargée de tracer la feuille de route pour les régions de France 3... Pour Rémy Pflimlin, c'est une façon d'impliquer les politiques qui ont souvent un double discours sur les régions selon qu'ils soient au Parlement ou dans leur circonscription. Les élus ont dénoncé l'absence de vision du pouvoir politique obnubilé par la baisse des coûts ...
- ✓ Pour 2013 le chiffre d'affaires de la régie publicitaire est meilleur que prévu. Il ne manquerait « que » 15 M€ en fin d'année par rapport au budget. France Télévisions Publicité est évidemment fragilisée par l'absence d'écran publicitaire en soirée.
- ✓ Sur l'actualité des antennes, M. Pflimlin évoque brièvement les « difficultés » sur l'access de France 2 (Sophie Aram) mais affirme que les bonnes audiences de France 3 ont compensé les baisses de France 2.
- ✓ Il a aussi évoqué le label diversité qui devrait n'être attribué que courant janvier puisque des demandes complémentaires ont été formulées par l'AFNOR. Elles portent sur la composition du comité diversité (représentation du personnel souhaitée), le traitement des réclamations (Allô Discrim').
- ✓ Sur l'emploi, pour Rémy Pflimlin « la réduction de la masse salariale et des effectifs est intangible » mais il n'y aura pas de départs contraints.

2. Budget 2014

« Faire plus avec moins », tel est l'horizon, ce qui augure mal des conditions de travail et d'emploi en 2014. Le directeur financier parle d'un « effet de ciseaux » entre des

ressources en forte baisse et des missions renforcées. Les ressources 2014 sont inférieures de 268 M€ par rapport au COM si-

gné en 2011 et de 28,5M€ par rapport à l'avenant signé il y a moins d'un mois...

Les principales tendances :

Le coût de grille des sports augmente en raison des droits de Roland Garros auquel il avait été question un temps de renoncer. Le coût de grille de l'information est conforme aux prévisions. Le coût du programme national est en baisse en raison d'une prévision sur les dépréciations revue largement à la baisse.

Ce sont les programmes régionaux et ultramarins qui connaissent les plus grosses

coupes, en raison, entre autres, de la diminution des effectifs amorcée en 2013.

A noter le montant très élevé de la provision pour risques juridiques sur l'emploi (plus de 300 dossiers de précaires en requalification !). Il faut souligner que le nombre d'ETP a baissé de 333 entre 2012 et 2013 en attendant les nouvelles réductions d'effectifs en 2014.

Les élus ont rendu un avis négatif à l'unanimité sur le projet de budget 2014.

3. Saisie informatique des entretiens individuels

La direction a conçu un outil de gestion des entretiens professionnels annuels en commençant par les cadres à part variable. Ce module est intégré dans l'application Orphée et sera accessible via le kiosque RH.

Les élus ont demandé que les objectifs en matière de prévention de RPS soient inclus dans les critères de la part variable.

Dans un premier temps les 6 à 800 cadres à part variable seront concernés avant que l'outil soit adapté pour l'ensemble des salariés dès 2014.

4. Formation professionnelle

A l'ordre du jour de ce CCE beaucoup de points sur la formation professionnelle qui avaient été reportés lors des précédentes réunions.

Un avis négatif a été émis sur le plan de formation 2014 marqué par une baisse de budget très conséquente de près de 10% par rapport à 2013. 7,676 M€ contre 8,525 M€ en 2013.

Un certain nombre de variations entre la note d'orientation sur la formation, rédigée en juillet dernier, et le plan 2014 lui-même qui a subi depuis quelques coups de rabot budgétaire. Très peu d'avis positif dans les

différents CE régionaux, ultramarins ou au Siège.

Les élus ont demandé que la consultation sur les salariés de la filière de production ait bien lieu dans les CE de Pôles et non celui du Siège.

Les élus ont dénoncé la formation d'OPS du Siège au montage organisées en dehors de tout cadre négocié. 9 semaines de stage dont la direction ose affirmer que « former n'est pas exercer » ou parler d'expérimentation. Ce genre d'initiative ne fait qu'aggraver le malaise des monteurs.

5. Répartition de la taxe d'apprentissage

Un exposé assez technique sur la répartition de la taxe d'apprentissage. Chaque année les commissions formation et emploi des CE doivent être sollicitées pour préciser les choix.

Il existe trois catégories en fonction des formations, catégorie A ouvriers employés, catégorie B maîtrise, catégorie C cadres. Or France télévisions compte peu de catégorie A qu'elle finance à 40%.

6. Bilan du 1% patronal 2012

A défaut de réunion de la commission, les élus ont découvert en séance le bilan 2012. Un nouveau microsite a été développé dans Mon espace pour mieux satisfaire les nombreuses demandes pour très peu d'offres.

Les Outremer ont souligné les difficultés de connexion, faute d'un réseau performant, ainsi que l'absence d'assistantes sociales dans les stations.

7. Rapport égalité professionnelle 2012

Point reporté puisque la commission ne s'est pas réunie.

8. Présentation du Ka Sat

Un point d'ensemble sur les nouveaux moyens de transmission, de captation et les régies automatisées devra être fait à la rentrée.

Pour la direction le Ka Sat n'est qu'un outil de transmission complémentaire aux moyens existants, DSNG, AVIWEST, Smartphone. Il permettra de diminuer les zones non couvertes par la 3G/4G.

Dans une présentation très marketing, la direction affirme que c'est un outil peu coûteux, facilement intégrable sur des véhicules standard et simple d'utilisation. Un réseau spécialisé à haut débit (via le satellite) sera dédié sur Internet.

Le problème est que cet outil n'est destiné qu'aux JRI (une journée de formation) qui verront leur charge de travail augmenter au

détriment de leur cœur de métier et de l'emploi technique. Dans le Pôle Sud-Ouest, la direction envisage même d'équiper le KaSat d'un outil de pré-montage pour acheminer les rushes.

Jusqu'à maintenant la direction a contourné les instances sociales (CE, CHSCT) en achetant 8 véhicules après une expérimentation à Amiens qui s'est avérée peu concluante.

Les élus ont adopté une résolution à l'unanimité pour demander qu'une expertise soit menée dans le cadre de l'introduction d'une nouvelle technologie.

9. Projets d'accords

➤ PDV - Suite au préavis de grève du 28 novembre, la direction a suspendu le plan de départs volontaires (et le plan de suppression de postes qui va avec) jusque fin décembre 2013. Elle réunira les organisations syndicales début 2014 pour négocier un accord de méthode.

➤ GPEC - Une ou plusieurs réunions seront nécessaires pour conclure ce projet d'accord portant principalement sur la mobilité professionnelle et géographique.

➤ Contrat de génération - La CGT a émis un avis favorable sur ce projet d'accord visant à garantir le maintien dans l'emploi

des seniors et à recruter des jeunes, même si le contexte est ultra défavorable.

➤ Egalité professionnelle - Là encore une réunion sera nécessaire pour compléter ce projet d'accord qui reprend nombre de dispositions favorables du précédent accord groupe qui sont malheureusement loin d'avoir été appliquées.

➤ Prévoyance - Plusieurs adaptations du régime prévoyance sont rendues nécessaires suite à l'accord d'entreprise du 28 mai 2013.

10. Questions diverses

➤ Congés : beaucoup de questions se posent sur les congés du fait du décalage de date de référence : situation de perte potentielle de jours de congés (passage de 25 à 17,5 jours), problème avec les temps partiels etc.

La direction se veut rassurante mais manque de clarté dans ses explications sur ce sujet complexe.

Une réunion avec les organisations syndicales devrait avoir lieu à la rentrée pour démêler le vrai du faux et rétablir au besoin les droits des salariés.

➤ Intermittents : La direction peut-elle nous confirmer que la règle des 140 jours pour les intermittents est bien caduque depuis le 31 décembre 2012 ? La réponse est oui, les seules règles en vigueur étant celles de l'accord sur le CDDU. Il n'y a donc aucune raison qu'un intermittent se voit refuser un contrat pour cette raison !

➤ Passage de France 3 à la HD : la direction semble évasive sur ce dossier sensible et stratégique. Il a été convenu qu'un point soit fait à la rentrée lors du prochain CCE.

En raison d'une nouvelle majorité au CCE suite aux élections de Mayotte, un CCE constitutif se réunira dès que possible (le 4 février).



Compte-rendu commission emploi/formation du 5 décembre 2013

Présents : Véronique Marchand, Thierry Chauffour, Didier Walter, Arnaud Wust, William Maunier, Laurence Carpentier

Pour la direction : Claire Joumier, responsable formation et compétences

Projet de plan de formation 2014 :

RAPPEL :

En 2012 nous avons un budget prévisionnel de 402 406€, en 2013 le budget prévisionnel était de 273 187 € soit une baisse de budget de plus 33 %. En 2014, le budget prévisionnel est de 342 429€ soit une progression de plus de 25 % par rapport à 2013, et ce, en optimisant la période de professionnalisation qui est passée de 24 300€ en 2013 à 107 804€ en 2014.

LES FAITS :

Les besoins en formation ont été recensés dans les 7 antennes réalisées par les IRH et la RFC auprès des Managers ainsi que le retour des entretiens individuels, à l'issue de ces réunions et de cette compilation des souhaits, ce recensement a donné un premier scénario de l'ensemble des souhaits des collaborateurs qui s'élevait à 548 563 €. En fonction du budget 2014 alloué par la DGARH Formation, il a fallu revoir les prétentions à la baisse, en ne conservant que les demandes prioritaires 1 (indispensable) et en optimisant certaines formations sur le budget de période de professionnalisation. A noter que le nombre de stagiaires va sensiblement augmenter : de 917 stagiaires en 2013 on devrait passer à 1239 stagiaires en 2014.

En résumé, le budget période de pro entre en grande partie dans le budget formation 2014.

PRECONISATIONS :

La commission dénonce une fois de plus le manquement de certains chefs de service dans la réalisation des entretiens individuels. En effet, au 21 novembre dans certains services seul 15% des entretiens individuels ont été réalisés.

La commission demande, donc, le retour des ateliers collectifs car apparemment la direction n'arrive pas à faire respecter par les chefs de service le délai imparti pour les entretiens individuels.

6 axes du plan de formation FTV 2014

Axe 1/ Renforcer l'offre éditoriale et repenser notre façon d'informer

Déclinaison pôle NE :

* Développer la créativité en matière de programme (sensibiliser les délégués régionaux à l'appropriation des clés de la conception de programmes)

* Poursuivre le développement de l'offre numérique

Formation à OTIL destinée aux journalistes, aux équipes web tout d'abord

* Elections municipales et européennes :

- Les formations pour les élections municipales sont en cours de finition.

- Pour les élections européennes les formations débiteront dès début 2014.

* Formation thématiques journalistes

- Agriculture
- Du fait divers à la cours d'assises
- Le pouvoir des collectivités locales
- Les nouvelles énergies...

* Mais aussi :

Formation de chefs d'édition ou de responsables d'édition : 5 stagiaires prévus

Axe 2/ Renforcer le numérique et contribuer à l'invention de la télévision de demain

Déclinaison pôle NE :

Mise en place de formations telles que Twitter, I-Phone, Facebook, TV sociale et connectée

Axe 3/ Parfaire l'entreprise commune au service de l'efficacité et de la cohésion sociale

Déclinaison pôle NE :

Poursuite et finalisation des formations liées au nouvel accord FTV destinées aux acteurs RH, assistantat, organisateurs et chefs de service (approbateur et valideur) entre le 16/12/2013 et le 13/01/2014.

Poursuite des formations liées à la santé sécurité et qualité de vie au travail (SST, habilitation électrique, conduite préventive...

La direction a prévu des formations DP et CHSCT qui seraient mises en place suite aux prochaines élections professionnelles

Axe 4/Accompagner les compétences, permettre la mobilité et renforcer la gestion des carrières

Déclinaison pôle NE :

Création en lien avec la GPEC de parcours professionnels :

A partir du Book emplois, donc de fiches métier, la direction va référencer les compétences, et ensuite définir les parcours professionnels (prévision de la fin des travaux septembre 2014)

Poursuite des cursus formateurs occasionnels et animateurs (sans avoir suivi le cursus formateur, les animateurs forment dans l'antenne ou le pôle)

Axe 5/Harmoniser les outils

Déclinaison pôle NE :

Poursuite des formations I MEDIA et I TRANSFERT

Arrivée des outils SIPLAN(qui doit remplacer OMEGA), COSTING(applicatif de calcul et de gestion des coûts) et OSCAR (remplace ARGOS pour les gestionnaires d'antenne)

Axe 6/Poursuivre la politique de développement de la formation

Déclinaison pôle NE :

Politique d'achats revisitée (mieux maîtriser et réduire les coûts d'achat de formation, axe renforcé aussi par une nouvelle réflexion sur les modalités de déroulé des sessions de formation (e-learning, visio...) et meilleur financement de la formation par son optimisation (PP). Concernant les formations en visio, la commission a eu des retours d'expériences plutôt négatives (matériel non fiable, fluidité des échanges difficile)

Poursuite de la mise en place de la démarche qualité sur la formation, le pôle NE est pilote.

Répartition des budgets par antenne (hors enveloppes budgétaires réservées. Ces enveloppes ne sont pas réparties sur les antennes mais par domaines et serviront aux formations qui n'auraient pas été prévues à ce jour mais considérées comme indispensables)

Cf. : tableau joint

Actions transversales :

Un stage a été particulièrement apprécié « Maîtriser ses tensions professionnelles en situation de travail. En 2014, 9 personnes issues des services administratifs sur le pôle, ont souhaité suivre cette formation.

AVIS DE LA COMMISSION :

La commission emploi-formation préconise un avis positif au projet de plan de formation 2014.

En effet, malgré les consignes d'économies générales, le budget 2014 a progressé de plus de 25% par rapport à 2013, et ce, en optimisant le budget de période de professionnalisation qui a augmenté en passant de 24 300€ à 107804€ (soit 4,5 fois le budget 2013). De plus, cette optimisation a permis de réinscrire des stages dits de développement des compétences, stages qui avaient pratiquement disparu en 2013.

Divers :

La RFC nous a informé de l'ouverture du KIOSQUE RH UNIQUE fin janvier, début février. Cette application sera accessible aussi bien aux collaborateurs qu'aux managers et aux acteurs RH. Ce kiosque verra ces fonctionnalités se développer et permettra de saisir les demandes de formation directement par les collaborateurs ou par les managers dans le cadre de l'entretien individuel. Il permettra également aux collaborateurs de consulter l'historique des formations et de prendre connaissance des formations qui auront été acceptées ou refusées.

Pour rappel : le droit au DIF reprend l'ancienneté groupe à la signature d'un CDI.

Contrats de professionnalisation :

La responsable formation et compétences nous a remis la liste de l'ensemble des contrats en alternance pour le pôle Nord-est (cf. Document joint)

Point sur les formations décentralisées :

La direction du pôle nous a informé que le budget pour la formation décentralisée de 20 000€ ne serait pas reconduit pour 2014. La commission a fait remarquer que dans le contexte anxiogène qui règne au sein de l'entreprise, il aurait été judicieux de maintenir ce budget qui même s'il ne réglait pas les risques psychosociaux aidait bon nombre de collaborateurs à décompresser par l'intermédiaire d'ateliers collectifs ou individuels parfois organisés lors des poses repas. Tout en reconnaissant l'utilité de ces formations décentralisées, la direction nous informe que c'est une décision de la direction de FTV. Economie oblige. La commission ne pense pas que ce soit une véritable économie en tout cas sur le plan humain.



Avis des élus du CE du pôle NE sur le plan de formation 2014 FTV Nord-est

Après une baisse significative du budget formation entre 2012 et 2013, le budget prévisionnel 2014 est en progression de 25%, et ce, par l'optimisation de la période de professionnalisation. Cependant, les élus déplorent le manque d'implication de certains chefs de service sur la tenue des entretiens individuels, dans les temps, essentiels au montage du plan de formation surtout dans le contexte d'absence d'ateliers collectifs. De plus les élus dénoncent l'organisation des formations en visioconférence qu'ils estiment inadaptée car en mode dégradé.

Pour autant les élus du pôle NE émettent un avis positif sur les efforts présentés pour le plan de formation 2014 FTV pôle Nord-est.

Strasbourg, le 24 janvier 2014

voté à l'unanimité des élus